



Adhésion et soutien à l'association et au musée !



Madame, Monsieur,

Notre musée, est ouvert à toute institution souhaitant devenir membre de l'Association des Amis du Musée Français du Pétrole de Merckwiller-Pechelbronn, association s'occupant de la gestion du musée.

Il n'existe qu'un seul Musée du Pétrole en France dont l'objectif est de rechercher, d'étudier, d'enrichir et de faire connaître tout ce qui se rapporte à l'histoire du pétrole et des énergies de la terre en général. En devenant **membre**, vous permettrez une diffusion plus large de l'histoire de l'industrie pétrolière française, pionnière de l'industrie pétrolière mondiale. Ainsi, vous participez à la sauvegarde d'un patrimoine historique et industriel, à une réflexion sur les énergies et à l'animation d'un territoire.

De ce fait, votre institution intègre le **conseil d'administration** pour nous guider, et améliorer l'image qu'a le grand public des énergies de la terre, et de mieux vulgariser les évolutions dans ces domaines.

Votre cotisation peut nous aider dans toutes nos actions : accueil de public divers (de jeunes enfants jusqu'aux chercheurs et scientifiques), animations, expositions temporaires, rencontres de professionnels... En retour, nous intégrerons votre logo dans tous nos supports de communication.

Vous trouverez ci-joint les modalités d'adhésion pour votre institution. Toute personne de votre structure peut également devenir membre, à titre individuel; c'est avec plaisir que nous l'accueillerons.

En vous remerciant pour l'attention portée à notre association et à notre musée, nous vous adressons nos plus sincères salutations.

L'Association des Amis du Musée
Denise WEINLING, Présidente

Guy TROGER,
Chargé de missions





Adhésion et soutien à l'association et au musée !



BULLETIN D'ADHESION DES ETABLISSEMENTS PUBLICS A L'ASSOCIATION DES AMIS DU MUSEE DU PETROLE DE PECHELBRONN

Organisme :

Nom du représentant : Prénom :

Profession :

Adresse :
.....

Tél professionnel :

Courriel :

Tél privé (facultatif) :

Propose que ma structure soit inscrite en tant que membre après paiement de la cotisation annuelle de :

Membre académique/Institutionnel titulaire : 300 €

Membre académique/institutionnel bienfaiteur : 500 €

Membre académique/institutionnel mécène : 700 €

Le versement d'une somme, dont le montant est supérieur à la cotisation, est considéré comme don envers l'association.

Le bulletin d'adhésion est à retourner, accompagné du montant de la cotisation choisie, à :
Association des Amis du Musée du Pétrole
2, route de Woerth
67250 MERKWILLER-PECHELBRONN

Toute cotisation, et don éventuel, feront l'objet d'un reçu de la part de l'association, reconnue d'intérêt générale, ce qui permet une réduction d'impôt.